

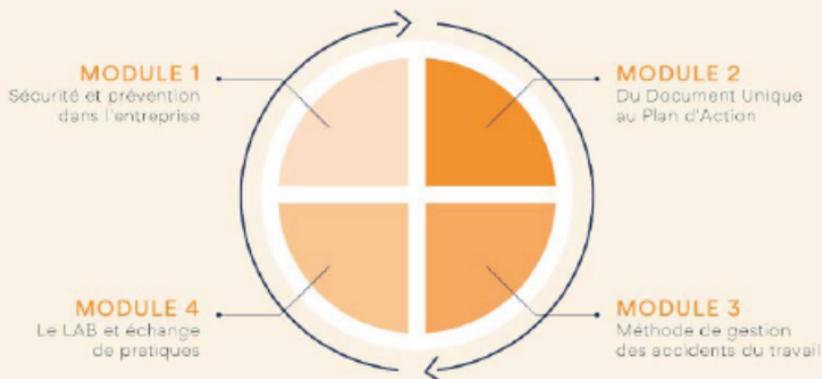
› Programme

Relais de prévention en 4

LE RELAIS DE PRÉVENTION, C'EST QUI ?
UN SALARIÉ D'UNE ENTREPRISE ADHÉRENTE
OU L'EMPLOYEUR LUI-MÊME

COMMENT DEVENIR RELAIS DE PRÉVENTION ?

Valider 4 modules d'une demi journée chacun



Certaines équivalences sont possibles pour un ou plusieurs modules. Cette évaluation est faite à votre inscription dans le programme.
Les 4 modules peuvent être répartis sur des dates flexibles.

› POUR VOUS INSCRIRE ?

Contactez vos conseillers en prévention des risques professionnels
02 54 52 41 41 ou relaisprevention41@apst41.fr
APST41, 1 rue Michel Bégon, 41 000 Blois
www.apst41.fr

